

NOUVEAU



# LES DÉCHÈTERIES

## VOTRE SERVICE DE PROXIMITÉ

**14 COMMUNES**

membres de Grand Paris Grand Est



**6 DÉCHÈTERIES  
OUVERTES À TOUS**

(hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil,  
intégrées au réseau du SIETREM)

**GRATUITES**

### UN SERVICE DE GRAND PARIS GRAND EST POUR TOUS

Grand Paris Grand Est agit pour vous simplifier la vie et le quotidien ! Notre Territoire qui assure la collecte et la gestion des déchets depuis le début de l'année, et donc des déchèteries, crée un véritable réseau. En clair, cela veut dire que si vous êtes habitant de Grand Paris Grand Est, de l'une des communes membres (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil affiliés au réseau du SIETREM), vous pouvez vous rendre dans les six structures. Un badge, obtenu après présentation de justificatifs, vous donnera accès à tout ! Autre aspect important : les horaires sont modifiés afin de mieux répondre à vos attentes et à vos besoins notamment le week-end.

Ce service de proximité est à votre disposition (sous conditions), gratuit et plus que jamais simple d'accès. Pour un meilleur traitement des déchets, éviter les dépôts sauvages et préserver notre environnement, rendez-vous dans ces lieux dédiés. Nous comptons sur vous !

L'année prochaine, deux déchèteries supplémentaires rejoindront ce réseau, une fois les travaux réalisés.

#### **Michel TEULET**

Président de Grand Paris Grand Est  
Maire de Gagny

#### **Pierre-Yves MARTIN**

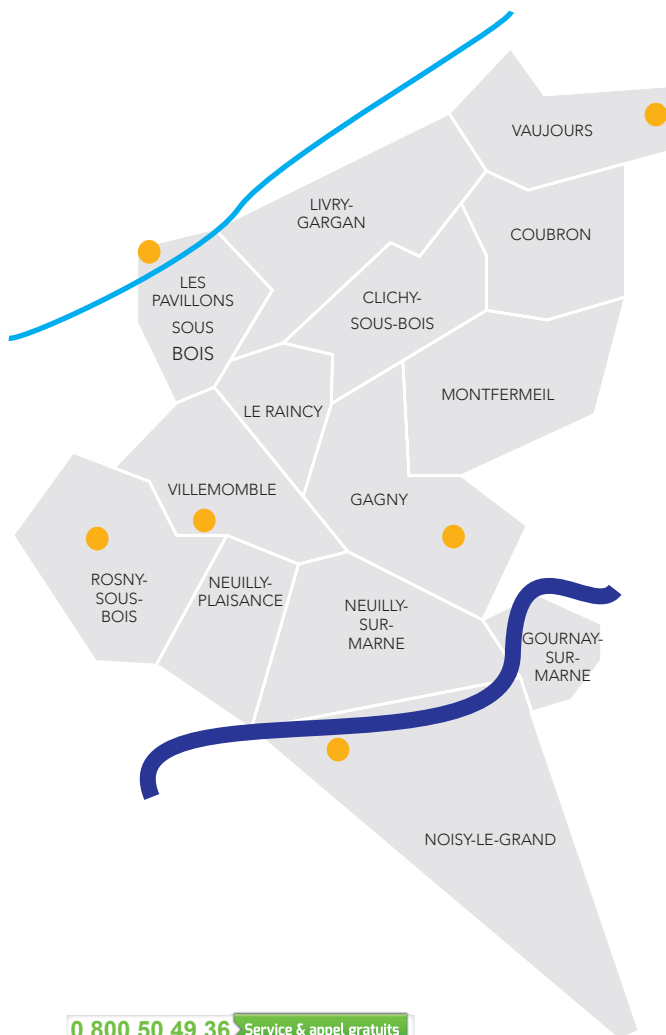
Vice-président de Grand Paris Grand Est  
en charge de la gestion des déchets  
Maire de Livry-Gargan

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits

[grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)



# DES DÉCHÈTERIES + ACCESSIBLES ET OUVERTES + SOUVENT



## GAGNY

3, chemin d'accès aux abbesses

Lundi : 14h-17h  
Mardi : fermée  
Mercredi, jeudi et vendredi :  
9h-12h et 14h-17h  
Samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Dimanche : 9h-13h  
Fermée les jours fériés

## LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

9, boulevard de Paris

Lundi : 14h-17h  
Mardi, mercredi, vendredi :  
9h-12h et 14h-17h  
Jeudi : fermée  
Samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Dimanche : 9h-13h  
Fermée les jours fériés

## NOISY-LE-GRAND

9, rue de la Plaine

Lundi : 14h-17h  
Mardi : 9h-12h et 14h-17h  
Mercredi : 9h-12h et 14h-19h  
Jeudi : fermée  
Vendredi : 10h-12h et 14h-19h  
Samedi : 9h-12h et 13h-18h  
Dimanche : 9h-13h  
Fermée les jours fériés

## ROSNY-SOUS-BOIS

93 bis, avenue du Général de Gaulle

Lundi, mercredi et vendredi : 13h-17h  
Mardi, jeudi : fermée  
Samedi : 9h-12h et 13h-17h  
Dimanche : 9h-12h et 13h-17h  
Fermée les jours fériés

## VAUJOURS

Route de Courtry

Lundi : 14h-17h  
Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h  
et 14h-17h  
Jeudi : fermée  
Samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Dimanche : 9h-13h  
Fermée les jours fériés

## VILLEMOMBLE

Allée du Plateau

Du lundi au vendredi :  
8h30-12h30 et 13h30-17h  
Samedi et dimanche :  
9h30-12h30 et 13h30-18h  
Fermée les jours fériés

*La déchèterie de Livry-Gargan rejoindra ce réseau en 2019 après travaux, puis la déchèterie-recyclerie de Neuilly-sur-Marne dont la construction est prévue.*

*L'accès au quai n'est plus autorisé 15 minutes avant l'heure de fermeture. Grand Paris Grand Est s'autorise à fermer exceptionnellement ses déchèteries pour des raisons de service ou d'intempéries.*

# QUEL DÉCHET ? OÙ ?



AMIANTE	Noisy-le-Grand
BOIS	Gagny et Villemoble Dans les encombrants dans les quatre autres déchèteries
BOUEILLES DE GAZ & EXTINCTEURS	Gagny, Pavillons-sous-Bois, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Villemoble
CARTONS	Gagny, Pavillons-sous-Bois, Noisy-le-Grand, Vaujours et Villemoble
CARTOUCHES D'ENCRE	À ramener en magasin en priorité Acceptées à Gagny et Vaujours
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES & ÉLECTRONIQUES	À ramener en magasin en priorité lors d'un nouvel achat Acceptés dans toutes les déchèteries
DÉCHETS MÉNAGERS DANGEREUX	Acceptés dans toutes les déchèteries
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX	À ramener en pharmacie en priorité (liste sur <a href="http://dastri.fr">dastri.fr</a> ) Vaujours
DÉCHETS VÉGÉTAUX	Acceptés dans toutes les déchèteries
EMBALLAGES RECYCLABLES (bouteilles plastiques, cannettes, etc.)	Noisy-le-Grand, Vaujours et Villemoble
ENCOMBRANTS & MOBILIERS	Acceptés dans toutes les déchèteries
FERRAILLE	Gagny, Pavillons-sous-Bois, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Villemoble
HUILES ALIMENTAIRES	Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours
HUILES DE MOTEUR	Acceptées dans toutes les déchèteries
GRAVATS & DÉBLAIS	Acceptés dans toutes les déchèteries
LAMPES, TUBES & NÉONS	À ramener en magasin en priorité Acceptés dans toutes les déchèteries
PLÂTRE	Accepté dans toutes les déchèteries
PILES, ACCUMULATEURS & BATTERIES	À ramener en magasin en priorité Acceptés dans toutes les déchèteries
PNEUMATIQUES	À ramener en magasin en priorité lors d'un nouvel achat Gagny, Pavillons-sous-Bois, Villemoble
RADIOGRAPHIES	Gagny, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Villemoble
TEXTILES	Gagny, Pavillons-sous-Bois, Rosny-sous-Bois et Villemoble
VERRE	Gagny, Pavillons-sous-Bois, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Villemoble

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits

[grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)



11, boulevard du Mont d'Est  
93 160 Noisy-le-Grand  
01 41 70 39 10  
grandparisgrandest.fr

# LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le Réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr).

## À noter :

- l'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil) ;
  - dépôt limité à 1m<sup>3</sup> par jour et jusqu'à 4m<sup>3</sup> par semaine maximum.
  - droit à 52 passages/an sur l'ensemble des déchèteries du territoire.
  - accès interdit aux professionnels
  - seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.
- Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule dépassant ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur [grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr) ou par téléphone.

## Justificatifs

Pour obtenir une autorisation d'accès par les agents de déchèterie :

- une carte d'identité ou passeport
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, factures d'électricité ou de gaz)
- la carte grise du véhicule

## INFOS

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits

[grandparisgrandest.fr](http://grandparisgrandest.fr)